

Annonces diverses



NOVAPIERRE ALLEMAGNE

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable
Siège social : 153 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS
798 920 427 RCS PARIS

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation

Date d'expiration : 03 décembre 2112

Objet social principal : la SCPI NOVAPIERRE ALLEMAGNE, SCPI de type « classique », a pour objet l'acquisition directe ou indirecte, y compris en l'état futur d'achèvement, et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif composé majoritairement de murs de magasins et de commerces et accessoirement d'immobilier d'entreprise, situés majoritairement en Allemagne et à titre exceptionnel dans d'autres Etats de la zone euro et propre à assurer l'objectif de gestion qui est de distribuer un dividende potentiel. Dans les mêmes conditions, la SCPI a également pour objet l'acquisition et la gestion d'immeubles qu'elle fait construire exclusivement en vue de leur location.

Capital social initial : 967 150 €

Capital social statutaire : l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2017 a décidé de fixer le capital social statutaire à quatre cent millions d'euros (400 000 000 €).

Minimum de souscription : un minimum de souscription de trente parts est exigé pour les nouveaux associés. Aucun minimum de souscription n'est imposé pour les anciens associés.

Valeur nominale : le capital est divisé en parts sociales de 200 Euros émises en représentation des apports des associés, conformément à l'article 6 des statuts de la Société.

Prix de souscription : le prix de souscription d'une part est égal à 255 € et se décompose ainsi :

- Valeur nominale de la part sociale : 200 €

- Prime d'émission : 55 €

Forme des parts : les parts sociales sont nominatives. Les droits de chaque associé résultent exclusivement de son inscription sur le registre des associés. Les associés reçoivent un certificat numéroté revêtu de la signature de la société de gestion.

Jouissance des parts : le premier jour du cinquième mois suivant la réception intégrale des fonds par la société.

Modification du prix de souscription pour les parts souscrites à compter du 1er octobre 2018

Le prix de souscription d'une part est égal à 260 € et se décompose ainsi :

- Valeur nominale : 200 euros

- Prime d'émission : 60 euros

Lieu de souscription : les souscriptions et versements sont reçus dans les bureaux de la Société de Gestion, PAREF GESTION, 153 Boulevard Haussmann 75008 PARIS, ainsi qu'auprès d'intermédiaires habilités.

Par application des articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier, l'Autorité des Marchés financiers a apposé sur la note d'information le visa n° 14-01 en date du 7 janvier 2014). Elle sera remise à toute personne qui en fera la demande à PAREF GESTION, 153 Boulevard Haussmann 75008 PARIS.